

Avenant au Protocole d'Accord

**Pour
La promotion du dialogue public/privé au Cameroun**

Entre

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

et

**LA CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE
L'ARTISANAT DU CAMEROUN**

et

LE GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU CAMEROUN

et

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

03 MAI 2011

en date du _____ 2011

AVENANT AU

Protocole d'accord en date du 26 janvier 2009 ci- après désigné « le Protocole », entre :

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun, ci après désigné « LE GOUVERNEMENT » ;
2. La Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun, ci-après désignée « la CCIMA », une institution exerçant sous la loi de la République du Cameroun ;
3. Le Groupement Inter-patronal du Cameroun, ci-après désigné « le GICAM », une association exerçant sous la loi de la République du Cameroun ; ainsi que
4. La Société Financière Internationale, ci-après désignée « IFC », une organisation internationale constituée en vertu de ses Statuts entre ses États membres, notamment la République du Cameroun.

Tous ensemble ci-après désignés « LES PARTIES »;

ÉTANT ATTENDU QUE :

La première phase du programme mettant en place le **Cameroon Business Forum (CBF)**, mécanisme de dialogue formel avec l'appui d'IFC arrivait à échéance le 31 décembre 2010, et que cette échéance a été prorogée au 30 juin 2011,

ENTRE LES PARTIES, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE I Prorogation de la validité du protocole d'accord

Le Protocole étant arrivé à échéance le 25 janvier 2011, les parties conviennent de proroger sa durée jusqu'au 30 juin 2011.

ARTICLE II Date de prise d'effet de l'avenant

Le présent avenant prend effet à compter du 26 janvier 2011.

ARTICLE III Disposition diverse

Toutes les autres dispositions du Protocole susvisé restent inchangées.

EN VERTU DE CE QUI PRECÈDE, les parties ont procédé à la signature du présent Avenant telles que mentionné ci-après.

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Par _____

Nom _____

Titre _____



[Signature]
Louis Paul MUTAZÉ

CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

Par : _____

Nom : _____

Titre : _____



[Signature]
Christophe EKEN

GROUPEMENT INTER-PATRONAL DU CAMEROUN

Par : _____

Nom : _____

Titre : _____

GROUPEMENT INTER-PATRONAL
DU CAMEROUN
B.P 829 DOUALA
B.P 1134 YAOUNDE

[Signature]
Olivier BEHLE

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

Par : _____

Nom : _____

Titre : _____

[Signature]

HENRI E. RABARJOHN

